





luisapiccarretaofficial.org

La Cause de Béatification de Luisa Piccarreta

Le nihil obstat pour la reprise de la Cause de Béatification de la Servante de Dieu Luisa Piccarreta a été émis. C'est ce qu'a annoncé le Postulateur de la Cause, Mgr. Paolo Rizzi, dans une note du 10 août 2024.

La cause de béatification de la Servante de Dieu Luisa Piccarreta n'a jamais été close, mais elle est toujours restée en suspens auprès du Dicastère pour les Causes des Saints, qui avait temporairement suspendu son processus canonique. En effet, la spiritualité, la pensée et les écrits de la Servante de Dieu avaient été soumis à l'étude du Dicastère pour la Doctrine de la Foi qui, en 2019, avait signalé que les écrits présentaient des ambiguïtés de nature théologique, christologique et anthropologique, ambiguïtés qui, sans être des erreurs doctrinales en soi, nécessitaient une évaluation plus approfondie. Grâce au soutien d'un théologien expert en mystique, les réponses éclairantes de la Postulation aux constatations susmentionnées ont permis au Dicastère pour la Doctrine de la Foi de conclure que dans les écrits et la pensée de la Servante de Dieu, il n'y a pas d'affirmations en contradiction flagrante avec la doctrine de l'Église. Ainsi, en juin 2024, le Dicastère pour la Doctrine de la Foi a émis le Nihil Obstat pour la reprise de la Cause, qui a été formellement notifiée par le Dicastère pour les Causes des Saints à cette Postulation le 8 juillet 2024.

Selon les instructions du Dicastère pour les Causes des Saints, la poursuite du parcours canonique, déjà en place, doit nécessairement s'accompagner de la publication de l'édition typique et critique des Écrits de Luisa Piccarreta par l'acteur de la Cause, l'Association Publique des Fidèles "Luisa Piccarreta-P.F.D.V" de Corato et sous la supervision de l'Archevêque de Trani-Barletta-Bisceglie. Cette édition devra être accompagnée d'une pertinente "Introduction et notes annexes" qui, dans le but de clarifier certaines expressions facilement propices à des interprétations trompeuses et erronées du message chrétien, mettra en évidence l'importance de l'Amour miséricordieux et gratuit du Seigneur, qui, dans certaines pages des Écrits, est obscurci par le contexte historique dans lequel ils ont été rédigés, contexte marqué par une vision obsessionnelle de la justice de Dieu et par la mystique de la réparation des péchés qui en découle. Cette édition sera la seule officiellement reconnue par l'autorité ecclésiastique. Tous les Groupes de la Divine Volonté

devront s'y référer pour corriger les formes néfastes de spiritualité, répandues dans certains groupes et engendrées par une lecture déformée des Écrits de la Servante de Dieu, par leur diffusion écrite ou encore par leur manipulation arbitraire et leur traduction en d'autres langues.

Ceux qui s'intéressent vraiment à la cause de la béatification sont appelés à orienter ou à réorienter de façon décisive leur dévotion à la Servante de Dieu dans la perspective du mystère de la gloire : la croix doit être regardée, contemplée et accueillie dans le mystère resplendissant de la résurrection du Christ, vainqueur du mal, du péché et de la mort. En lisant les écrits de Luisa, chacun devrait "se sentir encouragé à prêter une plus grande attention à l'intention de l'auteur, dans une plus grande fidélité à l'enseignement de l'Église et surtout dans la conscience que la Divine Volonté est l'appel miséricordieux du Père céleste adressé à la libre volonté des hommes et des femmes de notre temps, et jamais une menace à lancer contre le monde corrompu par le péché" (Mgr. Leonardo D'Ascenzo, archevêque de Trani-Barletta Bisceglie, Communication n° 4 concernant la Servante de Dieu Luisa Piccarreta, 4 mars 2020).

Tout en reconnaissant objectivement que tant de Groupes de la Divine Volonté ont mis en œuvre dans cette direction un chemin d'ecclésialité décisif et évident, il est indispensable et incombe à ceux qui ne l'ont pas encore fait de s'efforcer " d'ancrer la lecture de ces écrits dans la doctrine de l'Église et dans une conduite de vie digne, en faisant jaillir de la doctrine de la Divine Volonté une annonce missionnaire équilibrée et respectueuse, une annonce qui a été harmonieusement insérée dans l'activité pastorale des Églises locales " (Mgr. Leonardo D'Ascenzo, ibid.).

Dans cette optique, il semble plus approprié que les évêques ne reconnaissent et n'admettent dans leurs circonscriptions ecclésiastiques que les groupes de la Divine Volonté qui remplissent les conditions susmentionnées. Après l'approbation de leur évêque, ces groupes peuvent obtenir l'affiliation à la Famille de la Divine Volonté, qui a été établie par l'Association publique des fidèles "Luisa Piccarreta-P.F.D.V." de Corato, une structure de service. "de Corato, une structure de service sous la supervision de l'archevêque protempore de Trani-Barletta-Bisceglie, dont le Dicastère pour les Causes des Saints a toujours indiqué la figure ecclésiale comme référence officielle pour ceux qui suivent la spiritualité et le message de la Servante de Dieu Luisa Piccarreta dans le monde entier.

Rome, le 10 août 2024

Le Postulateur,

Mgr Paolo Rizzi